

M Revue Marocaine des Maladies de l'Enfant

Avril 2004 - Numéro 2



Organe officiel du Groupe Scientifique Marocain pour la Recherche,
L'Information et la Formation Médicales sur la Santé et les Maladies de l'Enfant

Rev Mar Mal Enf 2004; 2 : 1-3

M Revue Marocaine des
Maladies de l'Enfant

Editorial

A propos de la pédiatrie.

N. Lamdouar Bouazzaoui.

Professeur de Pédiatrie à la Faculté de Médecine de Rabat.
Membre de l'Académie Nationale Française de Médecine.

« La Revue des Maladies de l'Enfant » a ouvert de nouveaux horizons aux spécialistes de la médecine infantile en permettant à ceux-ci de participer à un courant d'échanges d'idées, de nouveautés médicales et chirurgicales, de savoir et de savoir-faire combien utile et éclairant pour l'ensemble de la profession. Aussi, en adressant mes compliments aux promoteurs de cette revue, ai-je le plaisir à mon tour de m'associer à cette heureuse initiative par la publication de mon article « A propos de la Pédiatrie », pédiatrie résultant de l'évolution de la médecine à travers les siècles et les civilisations.

Jadis, les médecins considéraient l'enfant comme un adulte en miniature, le concevaient et le traitaient en tant que tel. A partir du XIX^{ème} siècle, les exploits de la science et de la technologie s'associant à l'évolution conséquente des mentalités et des sociétés, ont mis en relief la personnalité de « l'enfant » appréhendé dans sa spécificité physique et mentale. Ils ont ensuite focalisé l'attention sur l'intérêt que revêt la médecine infantile, ou pédiatrie, qui le concerne puisqu'elle vise à protéger sa santé en vue d'en faire un adulte de demain actif et utile au développement social, économique et culturel de la population.

Dans ce contexte, la médecine infantile s'est détachée de la médecine adulte. Elle est devenue une médecine distincte sous l'influence de toute une gamme de grandes découvertes et inventions scientifiques et technologiques. Ces progrès extraordinaires se sont étendus à l'imagerie médicale en perpétuel perfectionnement, au raffinement des analyses biologiques, au progrès de l'exploration anatomopathologique et endoscopique, à la prouesse de diverses investigations fonctionnelles et à l'efficacité d'une multitude d'acquisitions médicales. A ce tableau de performance, s'ajoutent la rénovation de la chirurgie qui a bénéficié des apports remarquables de l'anesthésie, de l'hématologie, de la transfusion sanguine, de l'hémodialyse et l'utilisation d'outils et d'appareillages sophistiqués favorisant l'avènement de la micro-chirurgie.

Ce foisonnement de connaissances théoriques et pratiques constituent tout un savoir encyclopédique que l'esprit d'un seul homme ne peut embrasser. De là résulte la division de la médecine, à l'instar de la division du travail, en plusieurs spécialités conférant à l'acte du praticien spécialiste plus d'efficacité et au malade plus de sécurité médicale. Ainsi naquirent des spécialités d'organes comme l'ophtalmologie, des spécialités de systèmes telles que la rhumatologie, des spécialités physio-pathologiques comme la cancérologie, des spécialités biologiques genre virologie. Les nécessités d'urgence ont motivé l'émergence des soins intensifs. Il existe aussi la médecine sociale axée sur l'hygiène et la prévention. L'évolution, par voie de conséquence, a amené la création de médecines institutionnelles : médecine militaire, médecine du travail, médecine scolaire, médecine sportive et pénitentiaire. La médecine moderne implique aussi la répartition de la chirurgie en plusieurs spécialités à l'image de la restructuration de la médecine clinique. La médecine a également adopté d'autres spécialités en fonction de l'âge. C'est le cas de la Pédiatrie, sujet et objet de cet article.

Quelle en est la définition ? La pédiatrie désigne une médecine globale et intégrale axée sur la santé physique et mentale de l'être humain depuis la naissance jusqu'à la maturité de sa croissance et de son développement. Elle ne cesse de s'épanouir dans le monde sous l'impulsion d'une conjonction de facteurs combinant inventions et découvertes scientifiques jointes aux publications d'ouvrages médicaux. S'ajoutent à ces réalisations fondamentales diverses acquisitions technologiques et thérapeutiques, la rénovation continue des progrès de la chirurgie, l'ouverture d'hôpitaux pour enfants, l'évolution constante de l'enseignement pédiatrique dans les universités et la multiplication de centres de puériculture pour la formation de puéricultrices chargées de la diététique, de l'hygiène et des soins adaptés à l'enfant.

Dans ce sillage, la pédiatrie a vécu le même destin d'évolution que la médecine adulte et, vues l'immensité et la richesse des connaissances envahissant son rayon d'action, elle a connu des divisions en spécialités analogues à celles de son aînée conférant à l'acte du pédiatre plus de performance et à son patient plus de garantie médicale. Dans ce contexte se constituèrent des spécialités genre gastro-entérologie, cardiologie, néonatalogie... De même se formèrent des spécialités chirurgicales pédiatriques comme la chirurgie pédiatrique viscérale, néonatale, orthopédique et ainsi de suite. En outre la pédiatrie se distingue par son caractère de spécialité globale s'intéressant à l'évolution de l'enfant dans ses phases de croissance et de développement s'étalant de la période néonatale à l'adolescence en traversant la première et la deuxième enfance ainsi que l'âge de la puberté.

Ainsi, la période néonatale marque le commencement de la vie de l'être humain qu'il soit né à terme, prématuré, post-terme, atteint de retard de croissance intra-utérin, sain ou malade. A ce stade, le nouveau-né s'avère fragile et vulnérable et son état exige le dépistage précoce d'éventuelles anomalies et une prise en charge totale pour son élévation et son hygiène.

Succède à cette période celle de un mois à deux ans dite première enfance qui se singularise par le développement somatique et psychomoteur de l'enfant. A ce stade, on introduit les vaccinations pour protéger l'enfant des maladies infectieuses et un régime alimentaire adapté à sa maturation et à sa croissance.

La deuxième enfance se divise en période préscolaire de deux à cinq ans et une autre scolaire de six à onze ans. Pendant la phase préscolaire, l'enfant apprend à s'adapter à son milieu environnant. Au cours de l'étape scolaire, il est soumis au suivi de ses vaccinations et de sa croissance et bénéficie d'un dépistage systématique des handicaps sensoriels notamment de la vue et de l'ouïe. A ce niveau, la médecine scolaire joue son rôle préventif.

Le cycle visé par la pédiatrie se ferme respectivement par la période pubertaire, comprise entre 9 et 16 ans, et l'adolescence située entre 16 et 19 ans. Après, l'enfant évolue vers l'âge adulte et fait l'objet d'importantes transformations physiques, psychologiques et physiologiques.

A chacune des périodes précitées classées pour convenance, correspond un volet de la pédiatrie qui couvre l'enfant sain ou malade jusqu'à 18 ans. Il s'agit de la puériculture, de la pédiatrie sociale et préventive et de la pédiatrie clinique. La puériculture a pour champ d'action le recours aux soins spécialisés, à la diététique et à l'hygiène destinés à assurer la croissance et l'épanouissement organique et psychique de l'enfant pendant les premières années de la vie.

Au sujet de la pédiatrie préventive et sociale, elle concourt au bien être de l'enfant en protégeant son état de santé par le recours aux vaccinations lui évitant les maladies infectieuses, et par l'introduction d'une alimentation adaptée et enrichie d'apports de suppléments vitaminiques le préservant des pathologies carencielles. En plus, elle vise à connaître l'influence du milieu familial, scolaire et social sur l'enfant. Ainsi, elle joue un rôle de plus en plus prépondérant allant dans le sens de l'adage médical qui dit : « Mieux vaut prévenir que guérir ». Son action rayonnante s'est intensifiée progressivement à partir d'initiatives d'élan de cœur et de générosité comme la création de crèches ou pouponnières jusqu'à l'institution de centres réservés à la surveillance des grossesses à risques, au dépistage anténatal et néonatal de pathologies éventuelles, à la prise en charge des accouchements et à celle des nouveau-nés. La mission de la médecine préventive et sociale a été auréolée par la Proclamation Universelle des Droits de l'Enfant du 20 novembre 1959 adoptée par l'O N U et à laquelle a souscrit notre pays. Cette déclaration consacre le droit de l'enfant à la protection matérielle et affective, à la santé et à l'éducation.

Enfin, la pédiatrie clinique réservée à la pathologie infantile, se consacre à la prise en charge de l'enfant malade. Elle cible la somme des maladies infantiles en s'étendant à leurs symptômes, à leur étiopathogénie, à leur évolution pour aboutir à leur traitement. Elle s'exerce généralement en milieu hospitalier. Elle signe sa différence avec la médecine adulte parce qu'elle s'occupe des problèmes de santé spécifiques à l'enfant en raison de la nature de son terrain, de ses particularités anatomiques, de l'immaturité physiologique de son organisme en développement et de son besoin d'affection. Parmi les pathologies infantiles, citons par exemple les troubles de croissance, les troubles psycho-affectifs genre encoprésie ou anorexie, les carences nutritionnelles et les déséquilibres hydro-métaboliques...

Enrichie de connaissances médicales et chirurgicales et d'une technologie de pointe de plus en plus performante, la pédiatrie a élargi l'horizon de son espace qui s'étend même aux antécédents de l'enfant depuis la conception jusqu'à 18 ans en prévoyant pour chaque cas une prise en charge appropriée.

Pourquoi commencer dès la conception ? C'est parce que la conception signe l'aurore de la vie qui débute avec la fécondation de l'ovule par le spermatozoïde pour constituer un être humain qui vit, et qui, d'un œuf se développe pour devenir successivement un zygote, un embryon, un fœtus, un nouveau-né, un nourrisson, un enfant, un adolescent, champ de la limite de la pédiatrie, puis adulte, vieux et vieillard, préoccupation d'une autre médecine. C'est le cycle de la vie depuis la conception jusqu'au dernier souffle, et le médecin est au service de cette vie.

C'est ainsi qu'avec les nouvelles prouesses de la pédiatrie, le pédiatre réussit à soigner et à sauver successivement les nouveau-nés à terme, les prématurés et aussi les prématurissimes, c'est à dire ceux nés avant même 24 semaines de gestation relevant autrefois de la non viabilité. Actuellement, la pédiatrie considère le fœtus comme patient potentiel et dans la décennie à venir ce sera le tour de l'embryon.

En somme, la pédiatrie dans ses phases évolutives actuelles ne révèle-t-elle pas la richesse de ses potentialités qui font du pédiatre un médecin au service du savoir et de la vie de l'enfant, symbole de la joie de la famille, de l'avenir de la nation et du renouveau de l'humanité ?